

Semaines d'information sur la santé mentale

Contact

Stéphane TINNES-KRAEMER
Coordonnateur du CLSM du territoire messin
03 87 56 57 68
stephane.tinnes-kraemer@ch-jury.fr

En France, une personne sur 5 risque de connaître un trouble psychique au cours de sa vie (dépression, anxiété, addiction...).

Source : Rapport de la Cour des comptes sur l'organisation des soins psychiatriques, 2010.

En Lorraine, un adulte sur 4 a un besoin de soins en santé mentale.

Sources : Enquête santé mentale Lorraine, ORSAS, 2008.

Face aux enjeux que posent les questions de santé mentale, un événement national se tient chaque année. La 28^e édition des **Semaines d'information sur la santé mentale** se déroulera du 13 au 26 mars 2016.

Qu'est-ce que la SISM ?

Depuis 1990, partout en France, des événements destinés au grand public sont organisés pour échanger autour de la thématique santé mentale.

Pour sa première participation, le **Conseil local de santé mentale du territoire messin** invite les habitants à venir discuter avec les professionnels et les bénévoles d'associations. Le programme proposé est l'occasion de s'informer, réfléchir et débattre (forum de discussion, ciné-débat, expositions, visites guidées, espaces d'information et rencontres des structures).

Programme de la SISM sur le territoire messin

Coin lecture et autres médias

Du 13 au 25 mars

Dans les médiathèques de Metz

Handicap psychique et travail

Proposé par l'UNAFAM

14 mars à 18h : Santé mentale et travail (Récollets de Metz)

16 mars à 15h : Handicap psychique et formations (à Alpha Plappeville)

17 mars à 17h : Trajectoires d'accès au travail (à l'ESAT l'Espoir)

Programme Profamille

16 mars à 16h : réunion d'information

Ouverte à tous

Metz Photo - « Les gens »

19 mars à 11h : Vernissage de l'exposition

Ouverte à tous

Parc Jean-Marie PELT

Santé mentale, parlons-en

22 mars à partir de 16h

Au FRAC Lorraine

Ouvert à tous

- De 16h à 17h30 : Exposition d'œuvres d'art thérapie, stands de présentation des structures et espace d'information.
- De 17h30 à 19h30 : Forum-discussion animée par le psychologue Christophe CLESSE sur les thèmes du vivre ensemble, de la lutte contre la stigmatisation et de l'accès aux soins, au logement et au travail.

Ciné - débat

23 mars à 20h15

Cinéma Caméo de Metz

- Projection du film Corporate (avant-première). La séance sera suivie d'un temps d'échange en présence du co-scénariste et d'un psychologue.

Expo. : La timidité des cimes

24 mars à 16h

Au FRAC Lorraine

Ouvert à tous (sur réservation)

- Visite guidée pour réfléchir à la question du vivre ensemble.

Balade au cœur de l'étrange

25 mars de 14h30 à 15h30 (départ à l'OT)

À l'Office de tourisme de Metz

Ouvert à tous (sur réservation)

- Parcours accompagné d'un guide pour découvrir le bestiaire fantastique qui orne la cathédrale. Une manière d'apprivoiser l'étrangeté qui nous entoure.

Le CLSM du territoire messin

Mis en œuvre depuis 2015 par le Centre hospitalier de Jury, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Ville de Metz, Le **Conseil local de santé mentale** réunit les acteurs du territoire messin (professionnels, aidants, usagers, bénévoles d'association, habitants et élus).

Cette plateforme de concertation et de coordination vise à promouvoir la santé mentale. Pour y parvenir, les structures et services impliqués se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre des actions. L'objectif est d'apporter des réponses aux problématiques identifiées comme l'accès aux soins, au logement, au travail, la place dans la cité, ou encore la lutte contre la stigmatisation.

Pour mettre en œuvre le CLSM, trois principaux axes sont retenus qui concernent l'inclusion dans la cité, la coordination entre les acteurs et la fluidification des parcours. Le diagnostic santé mentale en cours d'élaboration précisera les actions à mettre en œuvre grâce à une meilleure connaissance des besoins de la population et de l'organisation de la ressource locale. La réalisation de cette étude financée par l'ARS est confiée à l'Observatoire régional de santé et des affaires sociales (ORSAS).

La santé mentale, parlons-en !

Une notion riche de sens

Comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « Il n'y a pas de santé, sans santé mentale¹ ».

La santé mentale est une composante essentielle de la Santé définie par l'OMS comme : « [...] un état de complet bien-être physique, mental et social, et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

La santé mentale ne se réduit pas au seul champ de la psychiatrie. Elle s'articule autour de trois composantes principales :

1. **La santé mentale positive** qui recouvre l'épanouissement personnel.
2. **La détresse psychologique réactionnelle** qui correspond aux situations éprouvantes et aux difficultés existentielles.
3. **Les troubles psychiatriques** qui se réfèrent à des classifications diagnostiques renvoyant à des critères, à des actions thérapeutiques ciblées et qui correspondent à des troubles de durée variable plus ou moins sévères et handicapants.

¹ Source, Organisation mondiale de la santé : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/>